

Les recherches opérationnelles sont effectuées par un groupe interarmes du quartier général, qui se livre à des analyses scientifiques à long terme portant sur les problèmes de défense qui pourront se poser dans l'avenir. Le personnel se compose de spécialistes des recherches opérationnelles, fournis par le Conseil, et des militaires du rang d'officier. Le Conseil fournit également des spécialistes aux équipes de recherches des divers Commandements.

Le Conseil de recherches pour la défense continue d'apporter son appui aux recherches effectuées dans les domaines qui sont d'un intérêt particulier pour les forces armées du Canada, et revise constamment son programme afin de l'adapter à tous les changements qui surviennent dans les besoins de la défense. Le Conseil collabore étroitement avec le ministère de la Production de défense, afin que les travaux de recherches et de perfectionnement demeurent constamment liés à la production.

Section 2.—Les Collèges des forces armées et les Collèges d'état-major

Les Collèges des forces armées du Canada.—Les Collèges des forces armées sont au nombre de trois: le Collège militaire royal du Canada, fondé à Kingston (Ont.) en 1876, le *Royal Roads*, établi près de Victoria (C.-B.) en 1941 et destiné à former des officiers de marine, et le Collège militaire royal de Saint-Jean, situé à Saint-Jean (P.Q.) et destiné surtout aux élèves-officiers de langue française. Le Collège militaire royal du Canada et le *Royal Roads* ont été constitués en collèges des forces armées du Canada en 1948, tandis que le Collège militaire royal de Saint-Jean a été ouvert en 1952. En 1959, l'Assemblée législative de l'Ontario accordait au Collège militaire royal du Canada une charte l'autorisant à conférer des grades.

L'instruction et la formation reçues aux Collèges visent à donner aux élèves-officiers une culture générale, à leur enseigner des spécialités et à développer en eux les qualités de chef ainsi que les autres qualités essentielles aux officiers des trois Armes. Le programme d'études leur procure une formation générale, scientifique, et militaire, solide et bien équilibrée, conduisant à des diplômes en arts, en sciences et en génie, que décerne le Collège militaire royal du Canada. L'organisation et l'instruction permettent aux élèves-officiers d'exercer leur aptitude au commandement et de prendre des décisions judicieuses.

Le cours suivi par les élèves-officiers qui sont inscrits au Collège militaire royal du Canada et au *Royal Roads* dure quatre années. Vu que les troisième et quatrième années du cours ne se donnent qu'au Collège militaire royal du Canada, les élèves-officiers du *Royal Roads* doivent s'y rendre pour terminer les deux dernières années du cours des arts, des sciences ou de génie. Ceux qui sont admis au Collège militaire royal de Saint-Jean suivent un cours de cinq ans, dont une année préparatoire. Ils y font l'année préparatoire, ainsi que la première et la deuxième, puis ils se rendent au Collège militaire royal du Canada pour les deux dernières années.

Les candidats qui désirent entrer au Collège militaire royal du Canada ou au *Royal Roads* doivent avoir obtenu leur certificat d'immatriculation supérieure ou l'équivalent. Les matières obligatoires sont les suivantes: l'anglais, les mathématiques (algèbre, géométrie et trigonométrie), la physique, la chimie et soit une langue, soit l'histoire; sans être obligatoire, le français du niveau de l'immatriculation est cependant désirable. Les candidats qui désirent s'inscrire au Collège militaire royal de Saint-Jean doivent avoir obtenu leur immatriculation ou l'équivalent. Les matières obligatoires sont les suivantes: l'anglais pour les candidats de langue anglaise, le